



Archipel citoyen

17 bd Delacourtie 31400 Toulouse

05 61 28 06 28

contact@larchipelcitoyen.org

<https://www.larchipelcitoyen.org/>

Toulouse le 15 juin 2020

à Monsieur Barbero , président de Saint Simon Environnement

et Monsieur Escartin, initiateur du comité de défense des habitants de Saint Simon

Messieurs,

Vous nous interrogez sur les conséquences des fusions de la liste Archipel Citoyen que je conduis, avec les 2 listes qui on souhaité nous rejoindre.

Je voudrais immédiatement vous rassurer sur la validité des réponses que nous vous avons adressée le 5 mars 2020 sur les problématiques que vous aviez souhaité aborder.

D'une manière générale je pourrais dire que l'accord que nous avons passé avec les autres listes consiste plus en des enrichissements, des ajouts, des précisions, et non des amputations de notre propre programme ; c'en est là la richesse et l'intérêt.

Toutes les propositions que j'ai portées lors de la campagne de premier tour constituent bien évidemment, la colonne vertébrale de nos engagements du second tour.

En particulier notre volonté de redonner davantage le pouvoir de décisions aux habitant·es, et ce autant en amont de la construction des projets qui seront portés par l'équipe municipale que dans la mise en œuvre de nos actions ou de l'évaluation de celles-ci.

Nous savons que le maire sortant avait tout dernièrement institué une méthode de travail constituant à pré-examiner avec des représentants de vos collectifs les demandes de permis de construire. Nous ne doutons pas que l'approche des élections a pu faire évoluer les pratiques de la municipalité sortante. Si cette pratique vous apporte satisfaction, sachez que la participation citoyenne est à la base de notre démarche. Nous ferons évoluer cette pratique avec plus de transparence et nous pourrons le dupliquer sur les autres quartiers sur la base de vos expériences.

Sur l'ensemble des questions, je vous confirme les réponses apportées et la volonté de continuer le dialogue sur ces sujets.

En particulier sur l'urbanisme ; la possibilité d'étudier la mise en place des navettes adoptées à la voirie du quartier ; le travail à effectuer sur le plan de circulation incluant piétons et cycles ; la planification des équipements de quartier répartis sur les différents « centralités de vie Saint Simon », dont la construction des 2 écoles et le développement d'un projet sur le 17 rue Réguelongue ; le suivi de l'exploitation de l'incinérateur et les évolutions nécessaires à court, moyen et long terme...

J'ai bien noté, concernant le projet de gymnase qu'il avait bien été présenté à vos représentants. Toutefois la date de réalisation annoncée est 2024. Nous pourrions donc le réexaminer afin de pouvoir le budgétiser, ce qui, malgré les annonces n'est pas encore le cas.

J'ai été ravi de visiter les quartiers de saint-Simon et Tibaous jeudi dernier. Les échanges furent constructifs et nous avons eu le temps d'aborder de nombreuses problématiques in situ.

Dans l'attente de cette rencontre veuillez recevoir mes meilleures salutations

Antoine Maurice

et l'équipe d'Archipel Citoyen